

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-34

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 14 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : MANIFESTATION CULTURELLE 2024 EN PARTENARIAT ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE CHAMPCELLA, FREISSINIÈRES ET SAINT-CREPIN

Monsieur le maire explique aux Membres du Conseil Municipal que comme depuis 2019, les Bibliothèques Municipales BM de Champcella, Freissinières et Saint-Crépin s'associent pour organiser une randonnée littéraire.

La manifestation 2024 aura lieu les 17 et 18 août sur la commune de Champcella.

Le thème retenu de cette année est « *Hommage à F'MURRR* » : cet hommage sera centré sur l'œuvre principale de Richard Peysaret, alias F'murrr (1946-2018) : Le Génie des Alpagnes.

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20240321-202434-DE

Chaque commune s'engage à participer au financement de l'animation pour une somme d'un montant de 300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve l'organisation de la manifestation prévue les 17 et 18 août 2024 sur la commune de Champcella.

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.